

Syndicat des Eaux de la Haute-Artense

Séance du vendredi 12 décembre 2025

Date de la convocation: 08/12/2025

**Membres en
exercice : 7**

*douze décembre deux mille vingt-cinq à 15 heures 30 l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur DANIEL
CHEVALEYRE,*

Présents : 6

Votants: 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Monsieur DANIEL CHEVALEYRE, Madame Chrystèle
SERRE, Monsieur Philippe VIALLEIX, Monsieur Marien
TOURNAIRE, Monsieur Christophe BONHOMME, Madame Martine
MONCOURIER

Représentés:

Excusés:

Absents: Monsieur Dominique VOLPE

secrétaire de séance : Monsieur Philippe VIALLEIX

Objet: Tarification de l'eau consommée en 2025 - DE_2025_032

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée les tarifs de l'eau de l'exercice
précédent et propose de les revoir pour cette année :

- Abonnement : 68,00 €

quelle que soit la quantité d'eau consommée :

- particuliers et professionnels : 1,40 € le m3

- Agriculteurs (compteurs d'eau réservés exclusivement à l'exploitation
agricole et non soumis à la redevance pollution) : 1,33 € le m3

- Vente d'eau en gros :

- Laiterie de Lanobre : 0,77 € le m3

- SIDRE du Font-Marilhou : 0,77 € le m3

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide d'appliquer les tarifs suivants
pour l'eau consommée en 2026 et payable en 2027 :

- Abonnement annuel : 68,00 €

quelle que soit la quantité d'eau consommée :

- particuliers et professionnels : 1,47 € le m3

- Agriculteurs (compteurs d'eau réservés exclusivement à l'exploitation
agricole et non soumis à la redevance pollution) : 1,39 € le m3

Date de transmission de l'acte: 16/12/2025

Date de reception de l'AR: 16/12/2025

015-251500542-DE_2025_032-DE

A G E D I

- vente d'eau en gros :
 - Laiterie de Lanobre : 0,81 € le m³
 - SIDRE du Font-Marilhou : 0,81 € le m³

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président,
Daniel CHEVALEYRE.

Le secrétaire de séance,
Philippe VIALLEIX.